

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 07 mai 2013

Présidence : E. Leurquin

Étaient présents : H. Altenberg, C. Caudéran, S. Chaitkin, C. Chevalier, D. Chircop, P. Choraine, L. Cova, M. Curavic, I. Dobo, E. Drory, T. Fernandez-Gil, R. Harvey-Kelly, A. Kobe, Z. Krasznai, V. Lesoile, G. Luciani, K. Mathé, P. Moles-Palleja, F. Rossignol, V. Solvignon, A. Somoza, A. Soussi-Nachit.

Étaient excusés : A-C. Adserballe, E. Angliviél, R. Frizon, K. Glowacka-Rochebonne, S. Obermaier.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du CR du CA du 19 mars 2013

Le compte-rendu du CA du 19 mars 2013 est adopté.

Deux remarques toutefois : C. Chevalier souhaiterait que les classes de morales concernées par l'intervention « **Droits de l'enfant** » soient plus nombreuses (3 classes prévues actuellement).

I. Dobo résume la réunion de l'Asbl « **Classes de neige** » : ces classes de neige seront maintenues pour les années à venir, mais la durée en 2014 devra être réduite à 6 jours. L'organisation de ces séjours se fera en coopération avec le CPAN, toujours à Leysin, mais en TGV. Les parents ont demandé 2 ou 3 propositions alternatives au CPAN (destinations, coûts et autres détails). Ce sont l'Asbl « Classes de neige » et le Conseil d'Administration de l'école qui gèrent le budget des classes de neige. Mme Ruiz-Esturla souhaite la transparence totale quant aux comptes de l'Asbl.

Les parents souhaitent que la durée des séjours soit allongée.

3. Suivi des réunions

a) Conseil Hygiène et Sécurité du 19 avril 2013

P. Moles-Palleja énonce les différents sujets abordés lors de ce Conseil Hygiène et Sécurité :

- Le traitement des **allergies graves** à l'école : les parents ont informé l'école de cas d'allergies graves (enfants qui ont toujours de l'adrénaline avec eux, à administrer en urgence en cas de crise). Le médecin scolaire propose que les noms de ces enfants soient communiqués aux enseignants, avec l'accord des parents, et que les enseignants soient autorisés à administrer l'adrénaline à l'enfant en cas d'urgence. L'école soulève toutefois un problème juridique car cette administration de médicament "serait" considérée comme un acte médical en Belgique. L'école attend la réponse à cette question juridique, avant de se prononcer.
- La fuite de gaz à l'École européenne de Woluwé, avec la nécessité d'évacuer personnel et enfants en urgence et un système informatique hors d'usage a provoqué la réunion des représentants des Ecoles européennes de Bruxelles avec la Commission européenne afin de mener une réflexion sur cette crise. L'école d'Uccle a déjà mis en place des **mesures de sécurité** et poursuit sa recherche d'amélioration des mesures existantes.

- L'école de Bruxelles 1 souhaite un nouveau système de sonnerie, avec une **alarme** spéciale permettant d'indiquer de ne pas sortir des locaux (contrairement à ce qui se passe actuellement en cas d'alerte). Il faut une sonnerie différente selon l'action souhaitée (sortir en urgence ou rester à l'intérieur des classes). La Commission Européenne a émis des réserves avançant que plusieurs sonneries pourraient porter à confusions. Poursuite de la réflexion.
- L'APEEE a mis l'école en contact avec Infor-drogue. Cette Asbl intervient actuellement en apportant information et formation à une vingtaine d'enseignants. Un groupe de travail de l'APEEE a également été créé, afin de réfléchir et de promouvoir des actions de lutte contre les addictions (drogues, alcool, Internet, etc.), le harcèlement et tout autre sujet en rapport avec le **bien-être des élèves**. Toutes les sections linguistiques doivent être représentées et impliquées. L'APEEE espère qu'Infor-drogue puisse également entrer en contact avec les élèves directement. C. Caudéran attire l'attention sur les dangers d'Internet, de Facebook, etc. et pose la question de la sensibilisation des élèves aux dangers liés à ces médias.

Autre question de parents : qu'en est-il de **l'éducation affective et sexuelle** ? Il existe de grandes différences entre les sections. Les parents souhaitent que l'on puisse revenir à cet aspect affectif dans l'éducation à la sexualité plutôt que de mettre essentiellement en avant les risques liés aux maladies sexuellement transmissibles.

Le **groupe de travail « Bien-être des élèves »** se réunit le 30 mai 2013, à partir de 19h30. Il est ouvert à tous les parents qui souhaitent le rejoindre. P. Choraine parle d'une situation alarmante quant aux drogues, à l'alcool, etc. au sein de l'école. Comment toucher les adolescents ? Quelles sont les priorités ?

Un moyen permettant peut-être de lutter contre ces problèmes pourrait être de revenir sur **l'autorisation de sortie accordée aux élèves de 4^{ème} secondaire** (T. Fernandez-Gil). Les parents semblent partagés sur ce sujet, de nombreux parents étant favorables à cette autorisation de sortie de l'école dès la 4^{ème} secondaire. Z. Krasznai l'exprime en ajoutant qu'il y serait favorable seulement si l'on pouvait attester que c'est la cause de ces problèmes de drogue et d'alcool. P. Choraine confirme que ce n'est effectivement pas l'interdiction de sortie qui va régler le problème, mais pense à une politique de communication au sein de l'école, un nouveau discours, visible et fort, sur la drogue, l'alcool et les autres dépendances. C. Chevalier ajoute que l'école n'aura jamais le contrôle sur les sommes d'argent dont disposent les enfants. M. Curavic souhaite que les élèves soient responsabilisés ; en gérant, par exemple, la cafeteria, lieu où « fumer et boire n'est pas cool ».

E. Leurquin propose lors de la prochaine rencontre avec la direction de porter le message suivant de l'APEEE : les parents sont plutôt favorables à l'interdiction de sortie des élèves de 4^{ème} secondaire, mais les membres du CA vont consulter leurs sections afin d'obtenir l'avis d'un maximum de parents.

b) Interparents

Les 9 et 10 avril 2013 s'est tenue une réunion Interparents à Luxembourg. La discussion a principalement porté sur le budget. De nombreux documents avaient été distribués auparavant. R. Harvey-Kelly rapporte l'essentiel de cette rencontre.

- Le budget a été réduit de 2,5 % par rapport à l'an dernier. Il a été accepté.
- Berkendael reste à disposition de notre école de Bruxelles 1 jusqu'en 2015 et devrait servir à l'ouverture d'une 5^{ème} école européenne à partir de 2016. Un groupe de travail entre le gouvernement belge et le Conseil Supérieur a été créé et discute notamment de la répartition des sections linguistiques dans les différentes écoles.
- Un autre document traite d'une plus grande autonomie pour les écoles quant au choix ou non du regroupement vertical (ou d'une autre solution telle que la réduction de certaines heures de cours). Les inspecteurs sont favorables à cette autonomie. A. Kobe demande s'il y a une limite dans le nombre de niveaux pour ces regroupements verticaux. Officiellement, non. Mais les classes ne devraient pouvoir être regroupées que par cycle.

- Minerval : discussion quant à la réduction du Minerval pour les catégories III. Interparents refuse de discuter du Minerval tant que la sécurité sur le site de l'école de Woluwé ne sera pas assurée (rapport alarmant).
- SWALS, SEN et Learning Support : une seule ligne budgétaire.
- Pression pour réduire le nombre de redoublements.
- Partage des coûts (**cost sharing**) : c'est un sujet difficile depuis 2008 ! Le Royaume-Uni n'envoie plus de professeurs détachés car son gouvernement estime qu'il a déjà envoyé trop d'enseignants par rapport au nombre d'enfants natifs de ce pays. Il refuse de ce fait de remplacer les enseignants terminant leur contrat. Il demande une répartition plus juste du financement de ces enseignants détachés et propose que les écoles engagent des enseignants locaux (d'autant plus que les élèves bénéficiant de cours d'anglais « langue étrangère » ne sont pas natifs du Royaume-Uni). Interparents est contre le fait que les enseignants ne soient pas des « natifs ». Interparents parle de situation catastrophique car l'annonce de ce non-renouvellement de contrats de détachés arrive très tard par rapport à la prochaine rentrée. La question de la répartition des coûts n'est pas résolue. Deux prochaines réunions auront lieu en mai et en novembre, au cours desquelles cette question de la répartition des coûts sera à nouveau abordée. A Uccle, il ne manque que 2 enseignants. Le comité de pétition au Parlement Européen a envoyé une plainte. Le Parlement veut intervenir. Le Royaume-Uni propose 10 000 livres pour financer le recrutement d'enseignants locaux, pour lesquels les entretiens d'embauche auraient lieu à Londres.

D. Chircop revient sur la réunion du 26 avril dernier à Bruxelles à la Représentation permanente du Royaume-Uni, réunion à laquelle les parents avaient été invités. Certains d'entre eux n'ont pu y assister, faute de place. Le compte-rendu a suscité beaucoup d'émotion. D. Chircop souhaiterait qu'un **groupe de travail** composé de parents de toutes les sections puisse être créé afin de regrouper toutes les idées et de préparer la réunion du mois de novembre. Les « langues II » et les « langues III » vont être concernées bien avant les « langues I ». Il s'agit de pouvoir évaluer la situation réelle et de proposer des solutions. Il faudrait prévoir 2 ou 3 réunions, être efficace. D. Chircop insiste sur le fait que toutes les sections linguistiques soient représentées. Il vaut mieux travailler ensemble et envoyer un résumé de ce travail commun plutôt que d'envoyer des courriers individuellement (qui risquent d'être contre-productifs). Ce courrier structuré adressé à la délégation du Royaume-Uni aurait pour objet de demander une approche responsable au gouvernement britannique. P. Choraine émet l'idée de se regrouper avec les groupes de travail des autres écoles européennes.

A. Kobe ajoute que les SWALS ne sont pas étonnés. Ils travaillent sur cette question depuis 2 ou 3 ans avec leur gouvernement. Il apprécierait qu'il y ait un « contrôle » des initiatives individuelles afin qu'elles ne portent pas préjudice aux « bénéficiaires » du système.

R. Harvey-Kelly explique enfin qu'il existe une pétition officielle, dans le cadre du traité de Lisbonne : MEET. Elle doit rassembler un million de signatures pour soutenir le bac européen et tendre vers une éducation européenne.

c) Site Internet de l'APEEE

En vue du lancement du tout nouveau site internet de l'APEEE, il est fait appel aux parents pour la traduction des textes publiés (du français vers l'anglais, et inversement). Le site devrait pouvoir être mis en ligne fin mai 2013.

4. Fête de l'école : bilan et attribution des bénéfices

E. Leurquin présente le bilan de la fête de l'école 2013, qui a eu lieu le samedi 27 avril.

65 stands présentaient un mélange de sport, d'œuvres caritatives, de musique, de plats typiques et d'activités diverses.

Mme Ruiz-Esturla a envoyé un message de félicitations au comité organisateur.

Le bilan financier est le suivant :

- œuvres caritatives (Madagascar, Zambie, Asbl « enfants au travail »), mini-entreprise, comité des élèves et bibliothèque ont encaissé environ 10 000 euros. Cet argent a été directement conservé par les différentes organisations et ne passe pas par les comptes de l'APEEE.
- Passent par les comptes de l'APEEE environ 13 000 euros.

En 2011, lors de la dernière fête de l'école, la quasi-totalité des bénéfices de la fête de l'école a été investie dans des projets de l'école.

Les demandes actuelles sont les suivantes :

- la bibliothèque du secondaire (S1-S3) demande 600 euros pour l'achat d'une machine à plastifier les livres.
- Mme Nordström demanderait de l'argent pour Berkendael.
- La cantine, selon V. Lesoile, aurait besoin d'une isolation phonique. Le coût de panneaux acoustiques est très élevé, ce qui a entraîné le report du projet depuis quelques années. Cette réduction du bruit est une demande récurrente des parents et des enseignants depuis de nombreuses années. L. Cova émet quelques réserves, suite à l'expérience d'un investissement de ce type sur son lieu de travail: Les résultats ne sont pas convaincants.
- P. Moles-Palleja souhaiterait une contribution pour financer l'un des projets du groupe de travail « Bien-être des élèves ». Il pourrait s'agir d'un projet de formation d'une équipe de parents pouvant intervenir dans des cas de harcèlement à l'école.
- H. Altenberg souhaiterait pouvoir financer des projets « plaisir » pour les enfants. L'aménagement de la cafeteria du secondaire (à l'initiative des jeunes), un projet du comité des élèves (à l'initiative des élèves à nouveau), etc.
- E. Drory ajoute que les différents stands correspondant aux œuvres humanitaires ont gardé le bénéfice de la journée mais qu'il serait bon de les encourager davantage en les soutenant financièrement. Une partie du bénéfice général pourrait leur revenir un peu plus tard, pour des projets concrets à mettre sur pieds.

E. Leurquin conclut en demandant que des propositions chiffrées soient présentées pour le prochain Conseil d'Administration.

Il rappelle aussi qu'il a assuré l'organisation matérielle de l'ensemble des 65 stands, en fonction des demandes de chacun, et qu'il s'agit d'un travail énorme (qu'il a assuré avec plaisir). Il souhaiterait que l'on puisse disposer d'un petit site Internet (ou d'une fonctionnalité supplémentaire sur le nouveau site de l'APEEE) pour gérer la prochaine fête de l'école. Il fait appel aux compétences des parents dans ce domaine.

5. Divers

a) Adaptation des matériaux pédagogiques en langue nationale aux programmes des Ecoles Européennes. Expérience pratique des différentes sections.

C. Caudéran rappelle que tous les enseignants espagnols (sauf un) de l'école primaire ont été renouvelés cette année. Aucun matériel pédagogique n'était disponible, aucun ancien enseignant n'était là pour les guider ou les conseiller, voire assurer un tutorat. Un besoin de manuels s'est fait ressentir. La direction de l'école ne semble pas avoir donné d'information adéquate.

R. Harvey-Kelly indique qu'il existe des supports pédagogiques, que les enseignants peuvent trouver sur le portail du Secrétariat Général (le Learning Gateway). V. Solvignon avance l'idée de la mise en place d'un tuteur chargé d'accueillir les nouveaux professeurs.

L. Cova rappelle que la section italienne a connu le même phénomène il y a quatre ans. L'inspecteur italien a réuni les nouveaux collègues à ce moment-là et leur a donné les instructions nécessaires. Il souligne l'importance du rôle des inspecteurs à ce niveau-là aussi.

b) Escaping the train to Auschwitz

Il y a une opportunité d'inviter un intervenant pouvant venir parler à nos enfants de ce qu'ont vécu les Juifs durant la Seconde guerre mondiale.

Deux possibilités : en parler au sein du groupe de travail "Bien-être des élèves" du 30 mai prochain. Mais aussi créer un groupe de travail "Education à la citoyenneté".

H. Altenberg et M. Curavic proposent d'entrer en contact avec la personne pouvant intervenir à l'école, puis d'organiser une rencontre entre cette personne et la direction de l'école, avant de mettre en place la présentation aux élèves.

Reste à définir quels élèves toucher (de quel niveau).

c) Qui souhaite participer au SAC du jeudi 30 mai 2013 ?

Le prochain Conseil d'école aura lieu le 30 mai prochain. Cinq représentants des parents peuvent y participer.

Y sont préparés les sujets qui seront traités lors du prochain Conseil d'Administration de l'école.

d) E. Drory demande le maintien de l'ouverture « Opstael »

ainsi que la mise en place de garages à vélo à cette entrée. Ceci semble peu probable en raison du problème du contrôle de l'accès à l'école à cet endroit (nécessité d'avoir un garde).

e) APEEE Services : procédure de recouvrement des loyers des casiers

P. Choraine explique que le Service des casiers rencontre d'importantes difficultés à encaisser le loyer annuel (20 euros). En effet, les élèves reçoivent une clé de casier à leur entrée en secondaire (contre 25 euros de caution et 20 euros de loyer annuel), et certains parents omettent de payer ce loyer les années suivantes. L'APEEE Services envisage une modification dans l'approche de ce service. Il s'agira de demander le paiement de l'intégralité du loyer sur toute la durée de la scolarité en secondaire, dès la première demande de casier (ex. 140 euros de loyer + 25 euros de caution pour un élève entrant en première secondaire). Si l'élève quitte l'école prématurément, le Service des casiers lui remboursera le trop perçu. L'objectif est de simplifier la gestion des paiements et de contrer les impayés (actuellement 2/3 des parents n'ont pas payé la location du casier de leur enfant).

La discussion porte sur

- les arguments « contre » : coût élevé pour les nouveaux parents arrivant avec plusieurs enfants en secondaire, nécessité de comparer le travail actuel de recouvrement des impayés au travail impliqué par la nécessité de rembourser, etc. Une solution de paiement échelonné peut être envisagée.
- et les arguments « pour » : simplification de l'encaissement des loyers, moins d'impayés, les parents penseront à réclamer le trop-payé etc.

f) T. Fernandez-Gil fait le point sur le projet de self-service à la cantine.

Le rapport de faisabilité doit nous parvenir le lundi 13 mai. Si le projet est faisable, un budget prévisionnel sera indiqué. Ce budget sera alors étudié lors du prochain Conseil d'administration de l'APEEE Services, avec recherche de financement. Plus d'informations seront données lors du prochain CA de l'APEEE.

Prochain CA : mardi 4 juin 2013.

Rapporteur : Esther Proficz